



ARRETE N° 2024-681 PORTANT MODIFICATION DE L'ARRETE 2024-643 PORTANT PROCLAMATION DES LISTES DE CANDIDATS AUX ELECTIONS DES CONSEILS CENTRAUX

Pour les représentants des personnels enseignant-chercheurs, enseignants et chercheurs et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service, sociaux et de santé.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE DE PICARDIE JULES VERNE

VU le Code de l'éducation et notamment les articles L.719-1, L.719-2, L.762-1 du Code de l'éducation ;

VU les statuts de l'Université de Picardie Jules Verne;

VU l'arrêté n°2024-499 portant élection aux conseils centraux des représentants des personnels enseignant-chercheurs, enseignants et chercheurs et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service, sociaux et de santé.

VU l'avis du Comité Electoral Consultatif du 29/05/2024

VU l'avis du Comité Electoral Consultatif du 24/09/2024

VU l'avis du Comité Electoral Consultatif du 25/09/2024

VU l'arrêté n°2024-643 portant proclamation des listes de candidats aux élections des conseils centraux Pour les représentants des personnels enseignant-chercheurs, enseignants et chercheurs et des personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniciens, de service, sociaux et de santé.

ARRETE

Article 1 : Liste des candidats

Concernant les candidatures à la Commission de la Recherche du conseil Académique, au sein du Collège des Professeurs et personnels assimilés (A), secteur 2, liste Avec vous, réussir l'UPJV :

En lieu et place de « SPILL Frédéric, UFR de Langues et Cultures Etrangères »

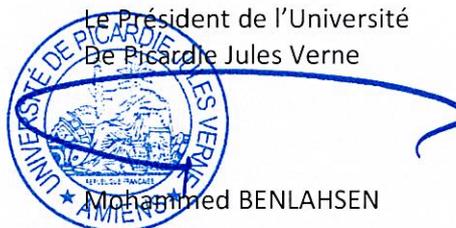
Lire « SPILL **Frédérique**, UFR de Langues et Cultures Etrangères ».

Article 2 : Dispositions diverses

La Directrice Générale des services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Amiens le, 30/09/24

Le Président de l'Université
De Picardie Jules Verne



Mohammed BENLAHSEN

- Pour affichage et publication sur le site internet de l'UPJV
- Copie : Recteur de la Région Académique de Lille.